

LA VILLE DE BEAUHARNOIS HONORÉE À LA JOURNÉE DES PROGRAMMES D'EXCELLENCE DE RÉSEAU ENVIRONNEMENT

Beauharnois, le 12 février 2024 – À l'occasion de la cérémonie annuelle de remise des récompenses tenue dans le cadre de la Journée des *Programmes d'Excellence de Réseau Environnement*, 47 organisations municipales du Québec ont été distinguées pour leurs résultats environnementaux remarquables dans les domaines de l'eau, des matières résiduelles et de la biodiversité.

La Ville de Beauharnois a été honorée pour la 11^e année consécutive en recevant un certificat de phase 2, niveau 3 étoiles, ainsi que la plaquette 3 étoiles 2022, dans le cadre du *Programme PEXEP-Traitement de Réseau Environnement* pour son usine d'eau potable J.-A. Poupart. Ce programme vise à garantir une protection maximale contre toute contamination microbiologique lors du traitement de l'eau. La qualité de l'eau exigée par ce programme dépasse les normes québécoises et américaines. Le Programme est composé de 4 phases allant de l'engagement au sommet. Chacune des phases est soumise à une validation par des pairs sur la base de critères établis, ce qui permet d'assurer une transparence et une objectivité non discutable.

Pour la première fois, la Ville a également reçu une deuxième attestation de phase 2, niveau 3 étoiles, cette fois-ci pour sa station d'épuration, dans le cadre du *le Programme d'excellence des stations de récupération des ressources de l'eau (PEX-StaRRE)*. Ce programme quant à lui vise à assurer l'amélioration de la qualité des rejets liquides en maximisant la récupération des ressources de l'eau des stations de traitement municipal par l'optimisation des opérations.

Pour Alain Dubuc, maire de Beauharnois, « C'est une fierté de voir que Beauharnois se distingue encore cette année parmi près de 80 organisations municipales impliquées dans les programmes d'excellence de Réseau Environnement. Nos infrastructures ont besoin d'amour et notre engagement à y investir des sommes majeures dans les prochaines années font preuve de l'importance qu'on accorde à la qualité et à une meilleure distribution de notre eau. Beauharnois souhaite continuer à s'engager non seulement à respecter, mais à faire mieux que les normes environnementales en vigueur pour encore de nombreuses années. ».

----- 30 -----

Source :

SERVICE DES COMMUNICATIONS ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Ville de Beauharnois

450 429-3546, poste 228

communications@ville.beauharnois.qc.ca